



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

prêt à taux zéro

Question écrite n° 59595

Texte de la question

Mme Dominique Nachury appelle l'attention de Mme la ministre du logement et de l'égalité des territoires sur les mesures destinées à relancer le secteur du logement, et plus précisément sur le prêt à taux zéro (PTZ) lancé il y a près de vingt ans. Relancé aujourd'hui, il l'est cependant à certaines conditions : le type de biens concernés reste très limité, l'ancien n'est toujours pas pris en compte. En effet seuls les logements à réhabiliter en milieu rural, favorisant de surcroît la revitalisation des centres bourgs, sont concernés. Cela est regrettable car le prix du neuf est souvent élevé et bien souvent la seule façon pour les primo-accédants, notamment les jeunes, de devenir propriétaires est de commencer par acquérir un bien ancien pour éventuellement acheter neuf dans un deuxième temps. Avec ces nouvelles règles, le PTZ est élargi mais beaucoup de logements sont encore exclus. Elle souhaiterait savoir si le Gouvernement entend revenir sur ces restrictions afin d'aider le secteur du logement dans son ensemble.

Données clés

Auteur : [Mme Dominique Nachury](#)

Circonscription : Rhône (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59595

Rubrique : Logement : aides et prêts

Ministère interrogé : Logement et égalité des territoires

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 juillet 2014](#), page 5808

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)